

Bilan de compétences



www.ag2v.fr



Introduction

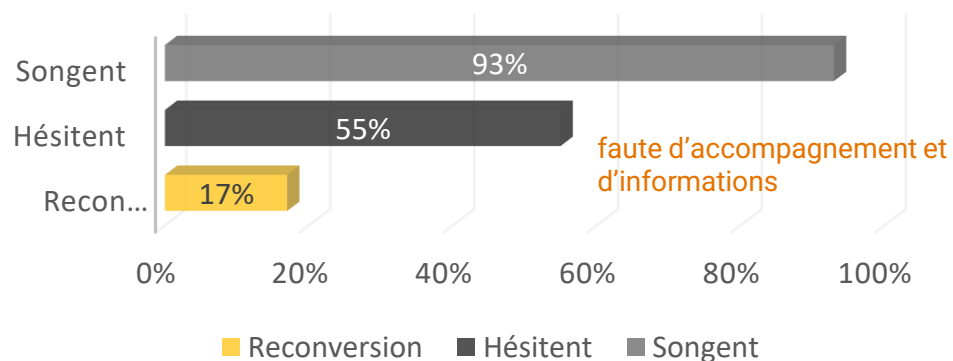
Sur le plan professionnel, nous sommes beaucoup à rêver d'une reconversion.
Et cela est possible !

La première étape est de réaliser un bilan de compétences. Composé d'entretiens, de tests, d'analyses, de prises de consciences mais aussi de décisions et de passages à l'action !

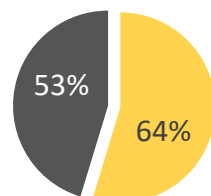
Le travail effectué en collaboration avec votre consultant prend en compte vos expériences et compétences, mais aussi vos aspirations, votre personnalité, vos passions. Il permet aussi de définir avec précision les besoins en formation pour mieux se lancer.

Un bilan de compétences est un état des lieux approfondi de la vie professionnelle, servant de base solide pour la reconversion, l'évolution professionnelle ou l'élaboration d'un projet professionnel.

Un bilan de compétences,
C'est agir « pour » sa vie professionnelle !



45 %
des personnes qui se sont reconverties se sentent plus épanouies.



- Avoir une activité plus en phase avec ses valeurs ou sa passion
- équilibre vie pro/vie perso

Quelques chiffres...

- 93% des français ont déjà songé à une reconversion professionnelle
- 87 % des salariés français prévoient une remise en question professionnelle
- 62 % veulent changer d'entreprise
- 30 % prévoient de changer de métier
- 18 % prévoient de suivre une formation
- 28 % ont franchi le pas de la reconversion
- 33 % sont des cadres
- 64 % hésitent encore à se lancer faute d'accompagnement et d'informations

Source : RégionJob(2018)

Source : Nouvelle Vie Professionnelle(2018)



Qu'est-ce qu'un bilan
de compétences ?



Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

En vue de quoi ?

Un bilan de compétences revient à faire le point sur son parcours et ses potentiels, évaluer de manière approfondie les compétences personnelles et professionnelles d'une personne, tout en prenant en compte ses aptitudes personnelles et ses motivations.

Il permet d'investir de nouvelles pistes en vue de définir un projet réaliste et adapté.

Il est utile à tout moment dans une carrière :

- Préparer une réorientation professionnelle
- Évoluer au sein de son entreprise
- Clarifier un projet de formation
- Élaborer ou vérifier un projet professionnel, une création ou reprise d'entreprise,...





Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Ce que dit le Code du Travail

Art L. 900-2

Démarche permettant à tous les salariés ou futurs salariés « d'analyser leurs compétences personnelles et professionnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation »

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Ce que permet le bilan

Il permet de prendre de la hauteur et de mettre à jour les liens entre son passé, son présent et son avenir professionnel.

Il permet d'avantage de comprendre son fonctionnement, pour mieux se connaître et se donner les moyens de décider, de gérer et planifier sa carrière.

Un bilan de compétences est un cadeau qui apporte de l'unité à un parcours, lui donne du sens et de la valeur, tout en intégrant la réalité du monde du travail.

C'est une démarche 100% volontaire qui ne fonctionne que si elle est acceptée par le bénéficiaire, dans son envie d'accélérer sa progression, ou son intégration professionnelle.

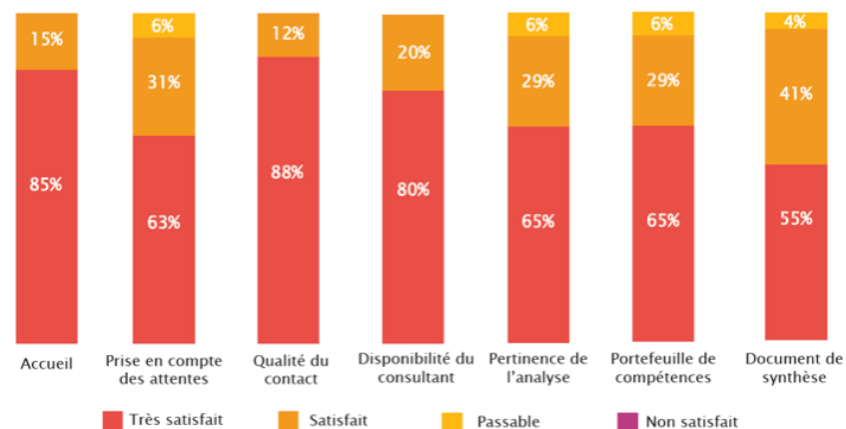


Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Est-ce une démarche efficace ?

96%  de nos bénéficiaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur Bilan de Compétences

Plus en détail, voici leur degré de satisfaction concernant...



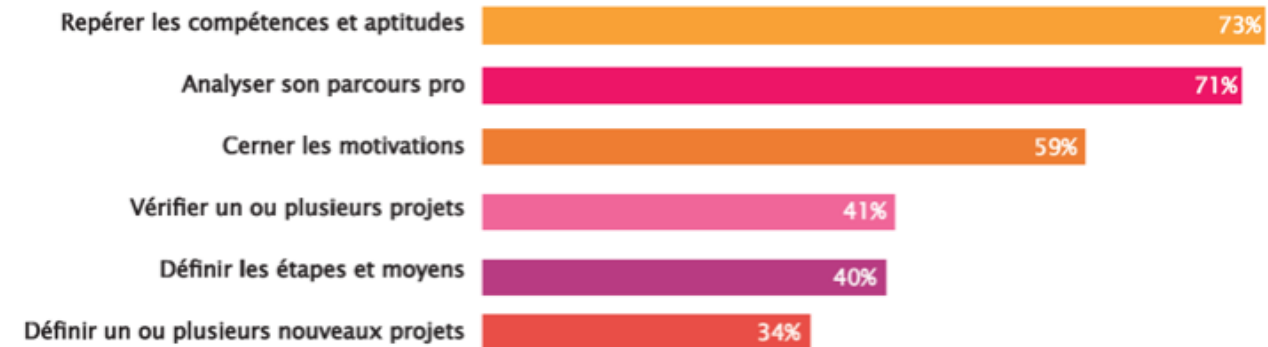
Source : ADH Groupe (2018)



Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Est-ce une démarche efficace ?

D'un point de vue professionnel, les bénéficiaires estiment que le bilan de compétences est surtout utile pour :



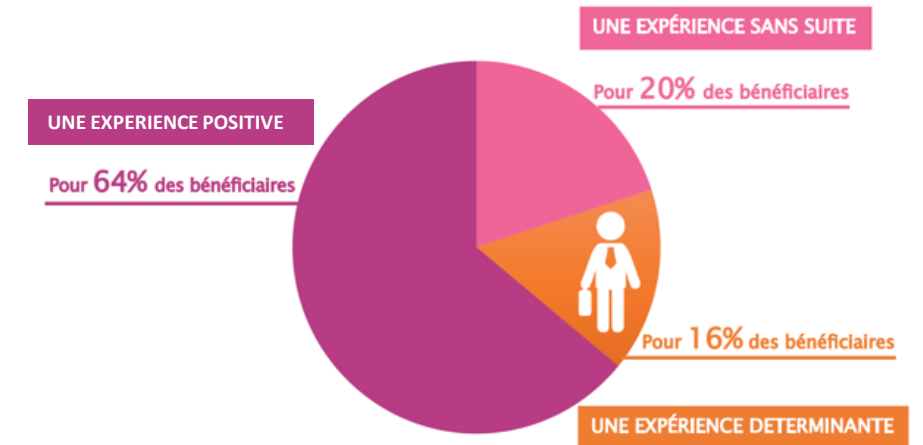
Source : ADH Groupe (2018)



Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Est-ce une démarche efficace ?

Dans leur parcours professionnel, le bilan de compétences est perçu comme :



Source : ADH Groupe (2018)



Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Est-ce une démarche efficace ?

D'un point de vue personnel, les bénéficiaires considèrent qu'un Bilan de compétences permet de :



Source : ADH Groupe (2018)



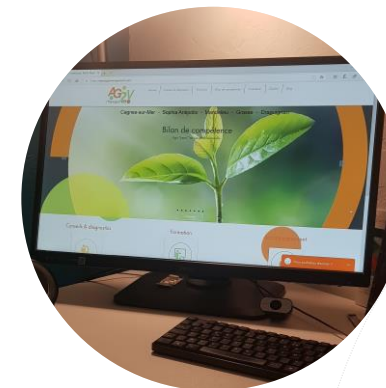
En présentiel ou à distance, rencontrez plusieurs consultants afin de « choisir » avec qui vous avez le meilleur « feeling ».



EN PRESENTIEL

Le bilan de compétences en présentiel s'effectue dans les bureaux du consultant à Nice, Cagnes-sur-Mer, Sophia-Antipolis, Mandelieu, Grasse et Draguignan. Il comprend en moyenne 8 rdv sur une période de 3 mois. Le consultant vous guidera au travers un questionnement précis pour que vous trouviez les réponses à votre orientation ou projet professionnel.

Choisir un centre de bilan de compétences passe avant tout par la relation de confiance établie avec le consultant : C'est une clé incontournable à la réussite du bilan ! Vous devez être à l'aise dans vos échanges et en confiance à chaque étape.



EN LIGNE

Le bilan de compétences peut s'effectuer en ligne et ce n'est pas une nouveauté pour notre centre de bilans ! Le déroulé reste le même, du premier entretien à la synthèse. Vous avez le même nombre d'entretiens et vous réalisez vos rdv avec votre consultant à distance en visioconférence et sur votre plateforme-outils shi-fu-mi.

Encore peu répandue, la formule est appréciée par des personnes ayant un planning chargé ou en déplacements réguliers. Au-delà du gain de temps évident lié aux transports, vous pouvez ajouter plus de flexibilité sur les créneaux, les horaires. Le bilan de compétences est moins sujet aux contraintes, il peut donc se faire en toute simplicité.

Le déroulement du Bilan de Compétences

Il se réalise toujours en 3 phases.

- La phase préliminaire correspond au diagnostic de la demande

Le bénéficiaire raconte son parcours professionnel et exprime ses objectifs, ses besoins et le contexte de sa demande. En collaboration avec le consultant, l'objectif du bilan est validé et c'est à ce moment qu'est définie la méthode qui sera utilisée pour réaliser le bilan.

- La phase d'investigation permet

De mieux se connaître et s'informer au travers des tests et exercices permettant l'analyse de vos compétences, de vos capacités, de vos motivations et de vos centres d'intérêts

et de « Construire son projet » en enquêtant sur des métiers, activités ou compétences...

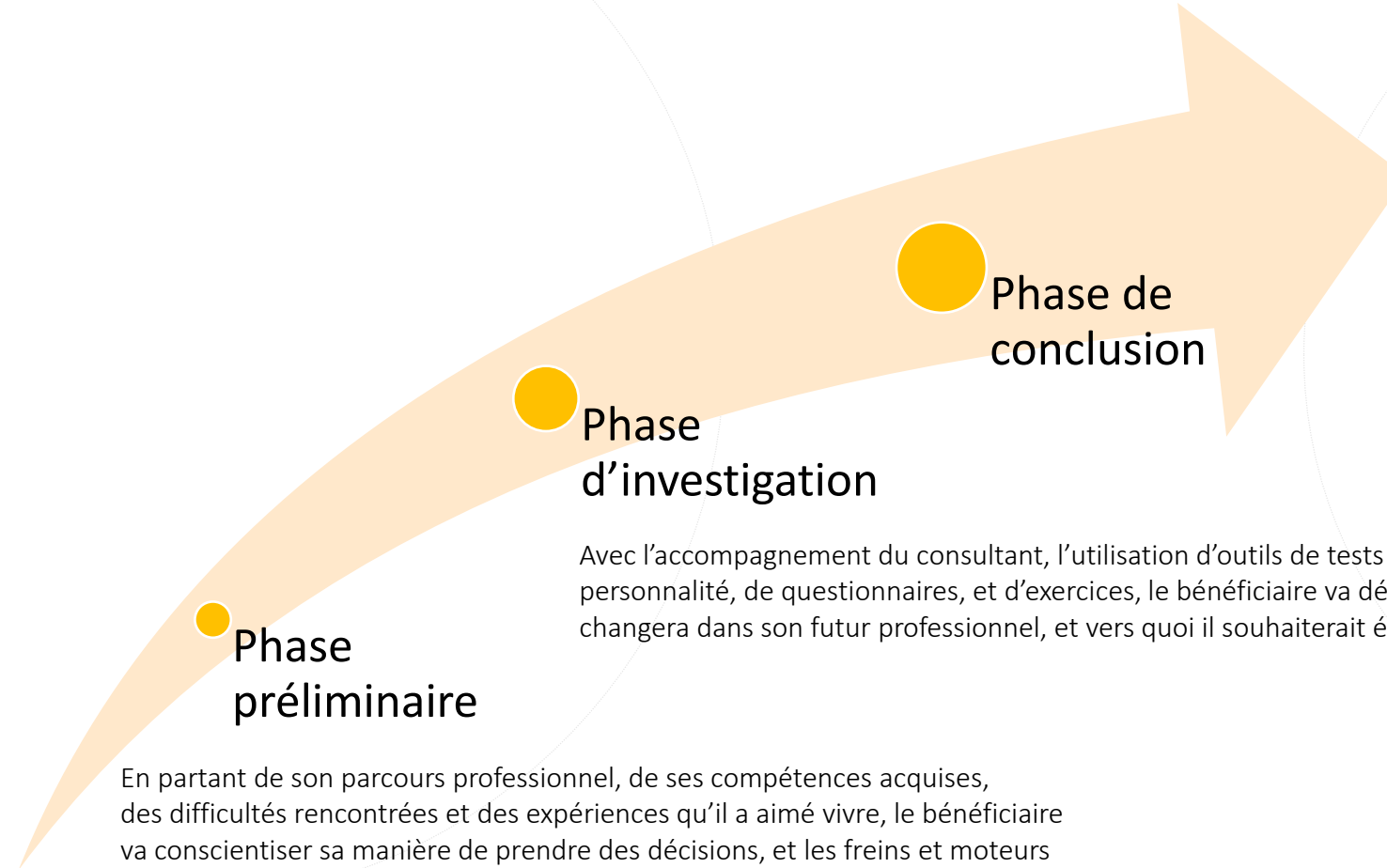
- La phase de Conclusion permet

De valider la synthèse du bilan de compétences et son plan d'action avec la remise d'un document écrit.



Contenu des différentes phases

Le guide



Phase préliminaire

En partant de son parcours professionnel, de ses compétences acquises, des difficultés rencontrées et des expériences qu'il a aimé vivre, le bénéficiaire va conscientiser sa manière de prendre des décisions, et les freins et moteurs qui l'ont conduit à vivre ce parcours. Plus la prise de conscience sera élevée et plus l'investigation sera efficace.

Phase d'investigation

Avec l'accompagnement du consultant, l'utilisation d'outils de tests de personnalité, de questionnaires, et d'exercices, le bénéficiaire va définir ce qui changera dans son futur professionnel, et vers quoi il souhaiterait évoluer.

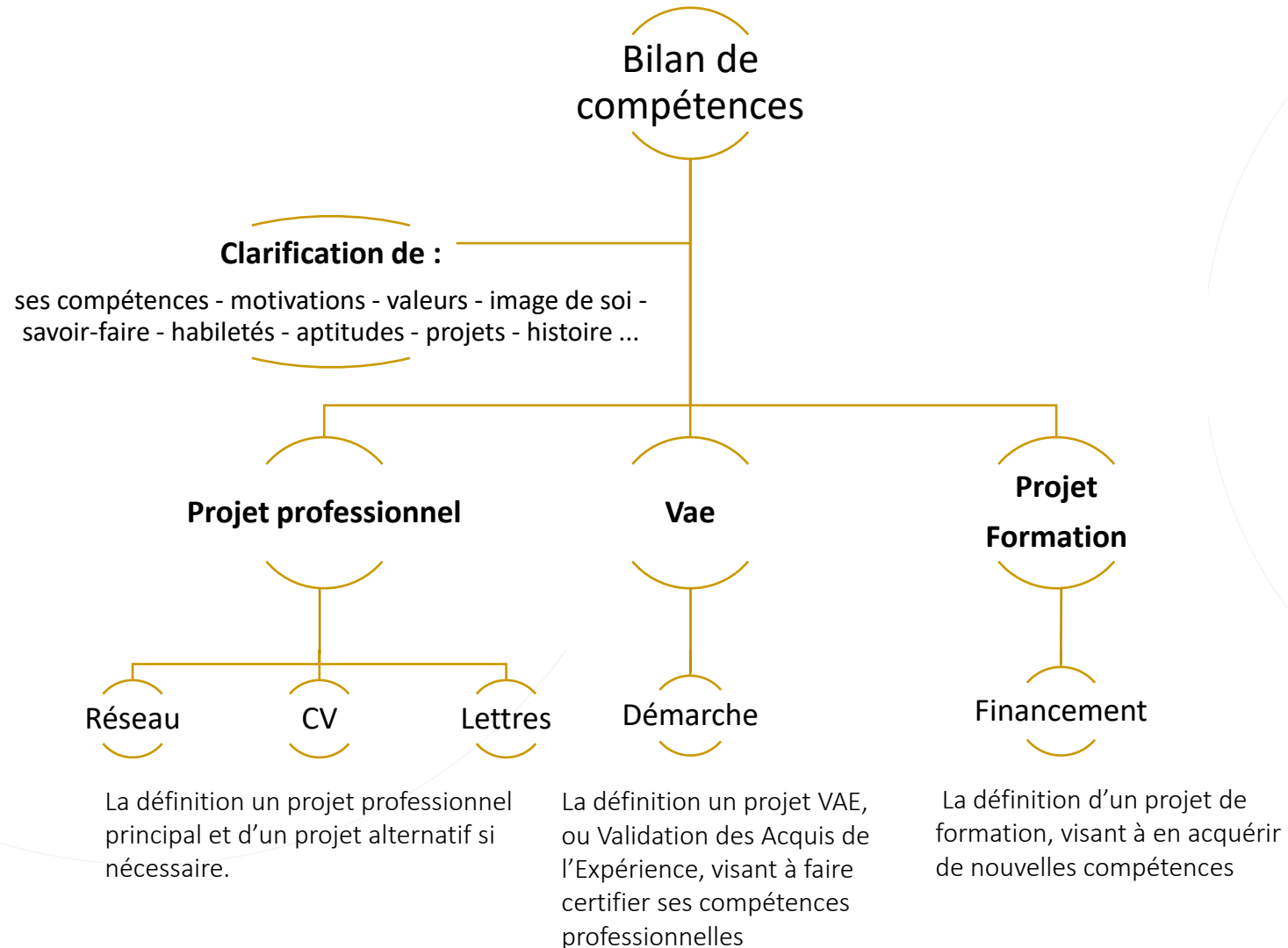
Phase de conclusion

Le bénéficiaire a identifié une ou plusieurs pistes au travers des métiers ou des domaines d'activités. L'investigation aura permis de définir les différentes étapes et actions pour réussir dans ce projet et le mettre en œuvre.

Contenu des différentes phases

Si chaque bilan est unique, voici les trois types de résultats recherchés

Le guide



Des outils à votre mesure

Notre centre de bilan de compétences possède sa propre plateforme outils Shi-fu-mi

Que vous fassiez un bilan de compétences en présentiel ou à distance vous aurez accès à notre plateforme-outils.

Vous y retrouverez votre Carnet d'investigation personnel permettant d'effectuer, hors des rdv avec le consultant, des :

- Trames, notes et réflexions sur des investigations
- Exercices à réaliser
- Vidéos

AG2V Management

Bienvenue sur votre Carnet d'investigation personnel

Accueil / Cours / Bienvenue sur votre Carnet d'investigation personnel

Bienvenue sur votre Carnet d'investigation personnel

AVRIL 20, 2020 | BY VALÉRIE GARCIA

Le carnet

Bilan de compétences

Ce Carnet d'investigation personnel va vous permettre de noter vos idées, de réaliser vos investigations, et de formaliser vos avancées.

Bienvenue !

Tout Afficher

Contenu du Cours

- ☐ A la suite de votre 1er RDV de Bilan
1 Quiz [Cacher](#)
- Contenu de la Leçon**
- ☒ A la suite de votre 1er RDV de Bilan
- ☒ La leçon des priorités - Les balles de golf
- ☐ Quelles sont vos priorités ?
2 Quiz [Cacher](#)
- Contenu de la Leçon**
- ☒ Mes priorités dans la vie
- ☒ Mes priorités dans le travail

Enrolled

Bienvenue sur votre Carnet d'investigation personnel

VOIR PLUS

Des outils à votre mesure

Notre centre de bilan de compétences est habilité et formé à Parcoureo Transférance®

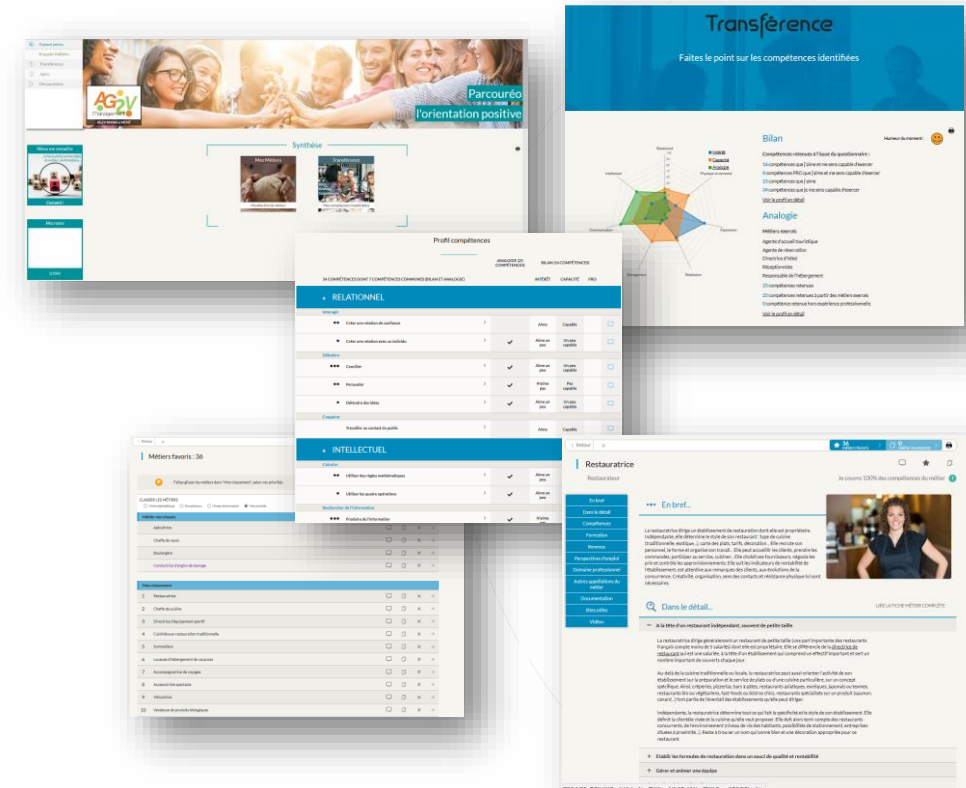
Le guide



Le bénéficiaire travaille sur l'analyse de ses compétences, de ses capacités (perception de ses compétences), l'analogie (compétences réellement exercées) et de ses motivations et centres d'intérêts (Transférance®).

Après la prise de conscience de toutes les compétences déjà acquises, il les met en lien avec celles à garder dans la prochaine activité. Cette étape permet souvent au bénéficiaire de revaloriser son image et ainsi d'augmenter sa confiance en soi.

Il investigue ensuite sur les métiers qui correspondent à ses compétences de manière très concrète. Cela permet l'élaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec les intérêts identifiés, les aptitudes et compétences transférables. Puis nous initions une confrontation à l'environnement socioprofessionnel : information sur les métiers, les fonctions, aux secteurs d'activités, aux entreprises, au marché du travail, à la recherche de formations, mises en relation de professionnels, jusqu'à l'offre d'emploi locale, qui permet de bien se rendre compte de la réalité concrète du métier.



Des outils à votre mesure

Notre centre de bilan de compétences est partenaire de



La personnalité apporte des indices objectifs sur le mode de fonctionnement d'une personne : son comportement au travail, sa facilité d'adaptation ou bien son potentiel de réussite dans une fonction.

Nous choisissons, parmi une quinzaine de tests de personnalité, celui qui vous donnera le plus d'éclairage à votre fonctionnement, en adéquation à des métiers ou domaines d'activité.





La clé de la réussite

Le bilan de compétences est une démarche volontaire.

Sa réussite ne dépend que de la motivation et des moyens que le bénéficiaire se donne, pour répondre à des questions, quelquefois très personnelles et des liens de confiance établis avec le consultant.

Il faut cependant être impliqué et disponible, avoir envie que cela débouche réellement sur un résultat.

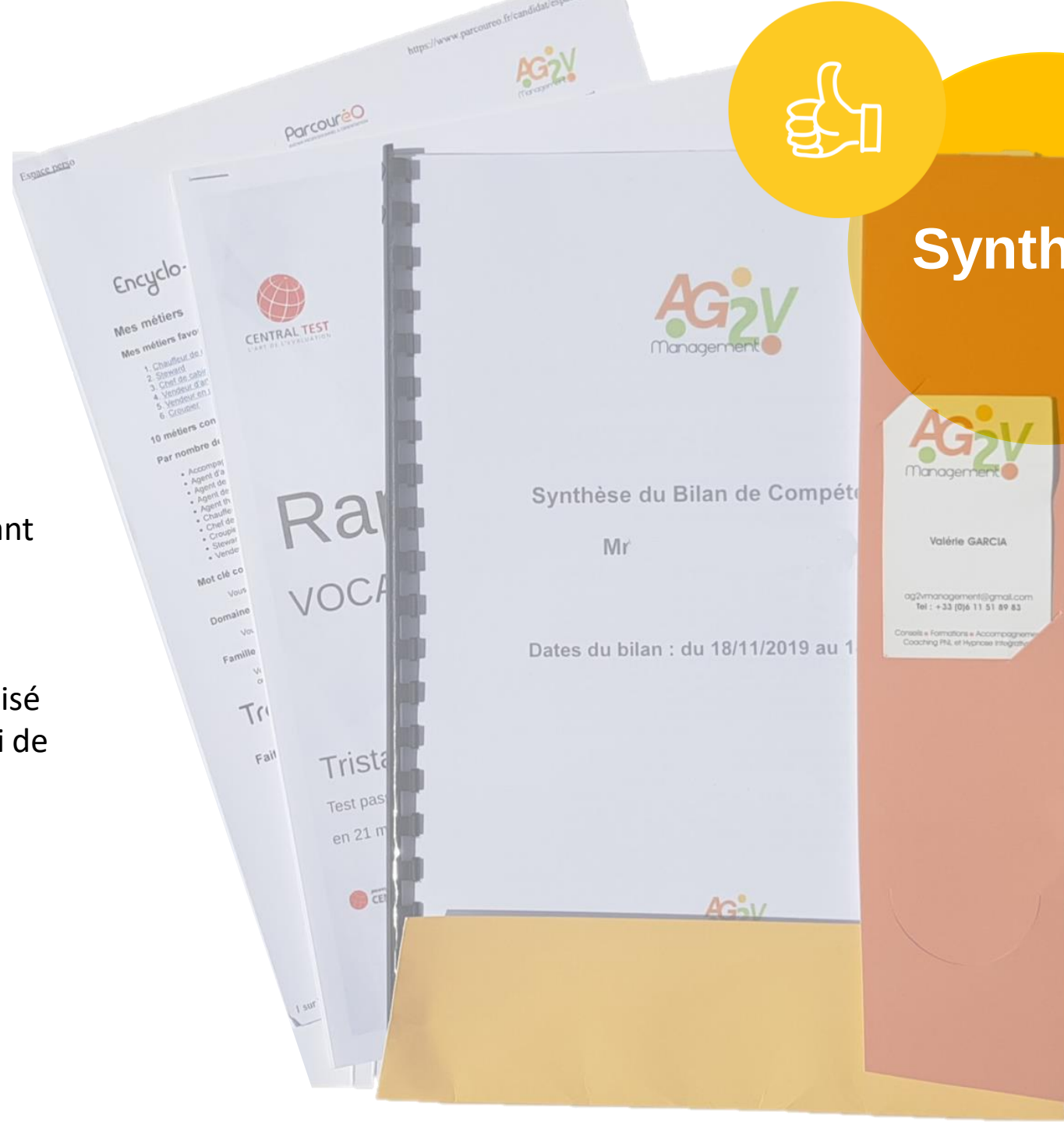
Le consultant vous guide dans votre questionnement et vous aide à répondre à vos interrogations. Il ne répond pas à votre place.

A l'issue du bilan de compétences, vous programmez avec votre consultant un rdv à 6 mois pour faire un point sur l'avancée de votre plan d'action.



A la fin du bilan,
le consultant vous remet un
bilan de synthèse confidentiel.
Vous seul et votre accompagnant
avez connaissance des
informations qu'il contient.

Un rendez-vous est alors organisé
à 6 mois afin de réaliser le suivi de
votre bilan de compétences.



Synthèse



Pour qui ?

Demandeurs d'emploi

Salariés

Particuliers

Pour toute personne qui souhaite faire le point sur sa carrière, se réorienter, découvrir les domaines d'activités et métiers possibles, créer sa propre entreprise, etc...

Financement ?

Nous sommes au prix unique de 1590€
Différents financements sont possibles selon votre situation



AIF

En fonction de votre situation, le Pôle Emploi peut vous proposer de financer en partie ou en intégralité votre bilan de compétences dans le cadre de vos recherches d'emploi et/ou de trouver une nouvelle piste professionnelle .

Nous vous invitons simplement à vous mettre en lien avec votre conseiller Pôle Emploi.



Référencé qualité par Pôle emploi ?

Cet organisme de formation fait partie de ceux référencés par Pôle emploi.
Pôle emploi vous garantit ainsi la qualité du contenu et du déroulement de cette formation.



CPF

Demandeur d'emploi ou salarié, le financement de votre bilan de compétences se fait par votre Compte Personnel de Formation (CPF).
Votre demande se fait directement sur l'application et peut se faire à l'insu de votre employeur.

Nous vous proposons des dates et vous validez votre dossier :
le bilan commence.

L'entreprise aussi, finance le bilan de compétences. Il peut s'effectuer pendant, ou en dehors des heures de travail via votre CPF ou plan de développement de compétences.

Financement ?

Différents financements sont possibles selon votre situation

FONCTION PUBLIQUE

Contrairement aux salariés du secteur privé, le CPF des salariés de la fonction publique est alimenté en heures et non en euros. Que vous soyez donc fonctionnaire ou contractuel dans l'une des trois fonctions publiques, vous cumulez 24 heures par an dans la limite de 120 heures. Dès que cette limite est atteinte, vous continuez de cumuler des droits à hauteur de 12 heures par an jusqu'à ce que votre compte soit définitivement plafonné à 150 heures. Votre administration peut financer votre bilan de compétences. Ceci étant, vous avez tout à fait la possibilité d'utiliser votre CPF pour compléter ou réaliser votre projet.

Voici la démarche à suivre pour la demande de financement :

- pour les agents de la fonction publique territoriale et d'Etat : auprès de votre administration financement possible dans la limite des crédits disponibles
- pour les agents de la fonction publique hospitalière : auprès de l'ANFH financement possible dans la limite des crédits disponibles

Nous sommes habilités



FINANCEMENT PERSONNEL

Vous n'avez pas de budget CPF, nous vous proposons un financement en plusieurs mensualités.

INDEPENDANT

Depuis le 1er janvier 2018, les travailleurs indépendants ont également accès à un CPF pouvant financer un bilan de compétences. Micro-entrepreneurs, faites votre demande auprès du [FIFPL](#).



5 consultants

spécialisés dans l'orientation professionnelle

- + de 500 personnes suivies en bilans de compétences
- 98% de bénéficiaires totalement satisfaits
- 50% ont confirmé leur changement professionnel

Chaque mois, l'équipe de consultants questionne ses pratiques professionnelles avec le psychologue, afin d'être au plus juste dans ses accompagnements.



Avis d'anciens stagiaires

vérifiés par  pôle emploi

4,8 /5 ★

20 notes

Accueil ⓘ

Contenu ⓘ

Formateurs ⓘ

Matériels ⓘ

Accompagnement ⓘ



★★★★★ par un stagiaire

Trouver sa voie et ne plus douter

Pleine de doutes et d'interrogations, nous avons avec ma conseillère pendant ce bilan fait un travail consciencieux et approfondi révélant que je ne m'étais pas trompée de voie. Merci Valérie!

Bilan de compétences - 03/2020

★★★★★ par un stagiaire

Très bonne formation qui a confirmé mes choix

Bilan de compétences - 02/2020

★★★★★ par un stagiaire

Expérience très riche avec une personne qui connaît son sujet. Très pédagogue. Sait passer les messages - même ceux qui sont destinés à faire prendre conscience de ses manques! Je recommande!

Bilan de compétences - 01/2020

★★★★★ par un stagiaire

Grace à cette formation je me suis posée de réelles questions sur ce que je voulais faire, ce que je n'avais pas fait depuis lgtps, encore moins au chômage.

Bilan de compétences - 01/2020

★★★★★ par un stagiaire

Ils sont à votre disposition et a l'écoute et rien m'as dit et professionnelle.

Bilan de compétences - 09/2019

★★★★★ par un stagiaire

Une personne très compétente et très humaine

Les compétences qu'il faut concernant le domaine du travail / de l'emploi + excellente capacité d'écoute et d'analyse des besoins avec, à la clé, les réponses pragmatiques et les actions à mener.

Bilan de compétences - 09/2019

★★★★★ par un stagiaire

Écoute, respect de la personne

J'ai été suivie par mr xxxxxxxx qui a compris de suite ma situation, il a su avec patience et empathie me redonner confiance et me faire prendre conscience de mes compétences et qualités.

Bilan de compétences - 07/2019



AG2V Management

89 Avenue de Fréjus, Mandelieu-la-Napoule

5,0 ★★★★★ 5 avis ?

 **E Brstt**
1 avis

★★★★★ il y a 3 mois

Des échanges variés et pertinents avec un interlocuteur J-M Carques impliqué. Un travail sérieux. Un bilan de compétences efficace. Une expérience très positive. Merci !

Visité en décembre 2019

 **ambre J**
2 avis

★★★★★ il y a 4 mois

Un bilan de compétence au top, un bon moyen de faire le point avec un formateur plus que compétent, un grand merci à Jean-Marie CARQUE juste parfait pour ce job !

Visité en décembre 2019

 **Hélène Rousseaux**
1 avis

★★★★★ il y a 8 mois

Un accompagnement très professionnel et une vraie écoute durant mon bilan de compétences ; je recommande vivement !

Visité en juillet 2019



A v o t r e s e r v i c e !

www.ag2v.fr



Valérie Garcia



04 92 98 48 55



valerie@ag2v.fr
caroline@ag2v.fr



Siège CBC : 89 avenue de Fréjus – 06210 Mandelieu
N° de déclaration d'activité 93.06.06906.06
N° Siret 53376220900039 Code NAF : 7022Z